

Le sénateur McElman: On a peut-être confondu avec Grand-Sault.

LES TRANSPORTS

LA SÉCURITÉ AUX AÉROPORTS CANADIENS

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Ma question s'adresse au leader du gouvernement. Ce mois-ci, le comité sénatorial spécial pour la jeunesse s'est rendu dans les Maritimes et personne ne s'est donné la peine de vérifier nos bagages, sacs à main ou porte-documents, aux différents aéroports. Devons-nous en conclure que le ministère des Transports est convaincu que les habitants des Maritimes ont moins de chance d'être enlevés que les habitants des autres régions du Canada?

Le sénateur Marshall: On se préoccupe moins des sénateurs.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Ce n'était pas les habitants des Maritimes qui les préoccupaient; c'était sûrement mon honorable ami.

Je vais devoir présenter une demande spéciale pour m'assurer que, désormais, ses bagages soient doublement examinés car personne ne souhaite que son séjour soit abrégé dans cette vallée de larmes du fait de notre négligence.

Le sénateur Gigantès: Je voudrais exprimer ma gratitude à l'honorable leader du gouvernement qui me promet d'être désormais harcelé par les fonctionnaires des douanes.

Le sénateur Roblin: Pas ceux des douanes, ceux de la sécurité.

Le sénateur Gigantès: J'ai noté également que ceux qui n'étaient pas membres de cette enceinte—notamment ceux qui ne font pas partie de la majorité—ont échappé à tout examen lors de notre voyage dans les Maritimes. Je crois que l'honorable leader du gouvernement devrait dire à son collègue, le ministre des Transports, que de nombreux représentants éminents des Maritimes ne souhaitent pas faire l'objet d'un enlèvement même s'ils ne sont pas sénateurs.

● (1510)

Le sénateur Roblin: Mon honorable collègue peut être certain que je prends toujours au sérieux ses suggestions.

L'honorable Hazen Argue: Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire à ce sujet. Est-il au courant que, sur les vols intérieurs, les bagages ne sont pas contrôlés? Le leader du gouvernement au Sénat aurait-il l'amabilité de remettre aux honorables sénateurs les directives du ministère des Transports concernant l'examen des bagages aussi bien pour les vols intérieurs que pour les vols internationaux? Je pense que nous devrions connaître les instructions officielles du ministre des Transports relativement à cette importante question.

Le sénateur Roblin: Je voudrais rappeler à mon honorable ami que les bagages qu'apportent avec eux les passagers des avions sont contrôlés de la façon qu'il connaît. Il veut sans doute se renseigner sur les bagages qui font l'objet d'une vérification.

Le sénateur Argue: C'est exact.

Le sénateur Roblin: Pour autant que je sache, le contrôle est différent. Je ne vais pas prétendre cependant que mes connaissances soient très étendues à cet égard. Elles sont plutôt limitées. Je crois qu'il serait sage de ma part de me renseigner avant de prendre une position arrêtée.

Le sénateur Argue: Le leader du gouvernement pourrait-il nous remettre les directives officielles publiées par le ministre des Transports? Si elles ne touchent pas à cet aspect, c'est d'accord, mais renseignons-nous d'abord pour savoir ce qu'il en est. Je suis convaincu que tous ces décès auraient pu être évités si l'on avait pris les précautions qui s'imposent.

Le sénateur Roblin: Je pense que ces renseignements ne sont un mystère pour personne.

Le sénateur Argue: Il me semble que le leader du gouvernement pourrait nous renseigner. Si l'information est dans le domaine public, très bien; il a des moyens à sa disposition, et je crois que la question est suffisamment importante pour qu'il nous fournisse ce renseignement.

Le sénateur Roblin: L'une des responsabilités que doivent assumer les ministres en répondant aux questions est en cause, à savoir ils ne sont pas tenus de fournir des renseignements qui ont déjà été rendus publics. Si ces renseignements ne l'ont pas été, alors la question du sénateur est raisonnable et je vais la transmettre à mon collègue.

Le sénateur Argue: Cette réponse ne me satisfait pas.

Le sénateur Roblin: Tant pis.

Le sénateur Argue: Si elle satisfait d'autres sénateurs, tant mieux, mais de temps à autre, nous pouvons poser au Sénat des questions auxquelles on a déjà répondu. Nous voulons apprendre la réponse du gouvernement. Nous ne pouvons pas consacrer tout notre temps à effectuer cette recherche. A mon avis, il s'agit d'une question importante . . .

Le sénateur Flynn: Le Sénat ne peut pas passer tout son temps à vous écouter.

Le sénateur Argue: Bon, voilà maintenant le sénateur le plus loquace et le plus ergoteur qui parle.

LES CATASTROPHES AÉRIENNES

LA PERTE DE L'AVION D'AIR INDIA—LE RÈGLEMENT DES DEMANDES D'INDEMNITÉ PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Le gouvernement a-t-il consulté des compagnies d'assurances pour savoir si l'exemption applicable par exemple en cas de guerre ne s'applique pas aux prestations d'assurance versées aux héritiers des victimes de cette catastrophe?